

### UBS AST 2 Global Equities (ex CH) Selection Passive (hedged in CHF) II I-X

#### **Portrait**

- Réglementation / surveillance: LPP / Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle.
- Investisseurs autorisés: institutions de prévoyance inscrites dans le registre de la prévoyance professionnelle et qui peuvent réaliser une exonération totale des impôts à la source japonais sur les dividendes, conformément à la convention de double imposition Suisse-Japon.
- Investissements: Titres de participation de sociétés de marchés établis du monde entier et représentées dans l'indice MSCI World ex Switzerland Selection (hedged in CHF)
- Aucun investissement dans des titres figurant sur la liste des valeurs recommandées à l'exclusion de la SVVK-ASIR (www.svvkasir.ch) et des armes controversées.
- Portefeuille géré passivement avec pour objectif de reproduire l'indice de référence.
- Exposition au risque de change: couverture permanente et systématique des risques de change contre le CHF.
- Dividendes Japon, Etats-Unis, Canada, Australie: exonération de l'impôt à la source correspondant.
- Prêt de titres: non autorisé
- Utilisation de dérivés: autorisée dans le cadre de l'OPP2
- Mise en oeuvre: au moyen d'UBS (CH) Institutional Fund 2 Equities Global ESG Leaders Passive II / Investissements directs

Nº de valeur		114 031 887
Monnaie de compte		CHF
Achat/vente		quotidiens
Protection anti-dilution		oui
Taux des charges d'exploitation (TCE) ex. 2023/2024		0,01%
Date de lancement		30.6.2022
Prix forfaitaire (direct et indirect)		0,000%
Benchmark	MSCI World ex Switzerland	Selection Index
	(div reiny, US gross, others ne	et) (CHF hedged)

### Données actuelles

Valeur d'inventaire au 31.7.2025	CHF	1 478.72
Prix d'émission	CHF	1 479.46
Prix de rachat	CHF	1 478.42
Fortune de la tranche (en Mio)	CHF	143.53
– Fortune de toutes les tranches (en Mio)	CHF	155.29
Dernière distribution		réinvestie

### Indicateurs de risque (annualisés)

	3 ans	5 ans
Tracking Error	0,15%	n.a.
Bêta	1,00	n.a.
Corrélation	1,00	n.a.
Risque global	14,10%	n.a.
Sharpe Ratio	0,73	n.a.
Taux sans risque (5 ans) = $0.31\%$		

les données statistiques ont été calculées sur la base des rendements continus.

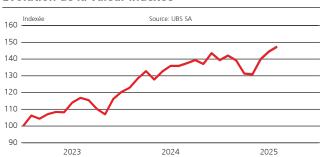
#### Exposition aux marchés (en %)

	Fonds	Benchmark
Etats-Unis	74,87	74,71
Japon	5,74	5,72
Grande-Bretagne	3,70	3,62
Canada	3,39	3,39
France	3,02	3,09
Pays-Bas	1,71	1,69
Australie	1,42	1,47
Allemagne	1,27	1,23
Suède	0,85	1,13
Danemark	0,83	0,82
Autres	3,20	3,13
Total	100,00	100,00

### Performance (en %, commissions déduites)\*

	Groupe de placement	Benchmark
08.2024	1,19	1,18
09.2024	1,38	1,32
10.2024	-1,70	-1,65
11.2024	4,72	4,69
12.2024	-2,91	-2,85
01.2025	1,95	1,95
02.2025	-2,00	-2,03
03.2025	-5,68	-5,70
04.2025	-0,31	-0,20
05.2025	6,88	6,91
06.2025	3,23	3,19
07.2025	2,00	2,03
2025 YTD	5,73	5,81
2024	15,72	15,91
2023	20,35	20,38
2022 (depuis le lancement 06.2022)	0,42	0,32
Ø p.a. 3 ans	11,26	11,34
(depuis le lancement 06.2022)	47,87	48,11

#### Evolution de la valeur indexée



UBS AST 2 Global Equities (ex CH) Selection Passive (hedged in CHF) II I-X
 Benchmark

La performance passée n'offre aucune garantie de l'évolution future. La performance représentée ne tient pas compte de commissions et de frais éventuels prélevés lors de la souscription et du rachat de parts.

### 10 principales positions (en %)

Fonds	Benchmark
11,20	11,20
9,73	9,73
5,35	5,35
2,30	2,30
1,54	1,54
30,12	30,12
1,53	1,54
1,20	1,19
1,04	1,02
0,94	0,94
0,91	0,91
35,74	35,72
	11,20 9,73 5,35 2,30 1,54 <b>30,12</b> 1,53 1,20 1,04 0,94 0,91

ESG = Environment, Social, Governance E = Environment; BC = Best-in-Class ESG-BC/EX



Les présentes informations sont fournies par UBS à titre commercial et indicatif. Réservé aux clients professionnels / investisseurs qualifiés. Fonds UBS de droit suisse. A l'initiative de la société de gestion des fonds, il peut être mis un terme aux modalités prévues pour commercialiser des parts de fonds mentionnées dans ce document dans votre pays de domicile. Avant d'investir dans un produit, veuillez lire les derniers prospectus et document d'informations ciés en date ou une documentation juridique similaire avec la plus grande attention. Toute décision d'investissement doit tenir compte de l'ensemble des caractéristiques et objectifs du produit tels que décrits dans son prospectus ou une documentation juridique similaire. Les informations collectées et les avis émis dans ce document reposent sur des données dignes de confiance et des sources fiables, sans prétendre toutefois à l'exactitude ni à l'exhaustivité des indications relatives aux titres, marchés et évolutions d'ne les tiquestion. Les indices mentionnés dans le présent document ne sont pas administrés par UBS. Les membres du Groupe UBS sont autorisés à prendre des positions d'achat et de vente sur les titres et les autres instruments financiers mentionnés dans le document. Il se peut que les produits ou titres décrits dans le présent document soient inadaptés ou interdits à la vente dans diverses juridictions ou pour certains groupes d'investisseurs et les parts des fonds UBS cités ici ne peuvent être in proposées, ni vendues, ni livrées aux Etats-Unis. Les informations ci-incluses ne constituent pas une invitation ou une offre à l'achat ou à la vente de titres ou d'instruments financiers apparentés. La performance passée ne saurait préjuger des résultats futurs. La performance calculée tient compte de tous les coûts au niveau du produit (coûts récurrents). Les coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie, qui auraient un impact négatif sur la performance, ne sont pas pris en compte. Si tout ou partie des coûts totaux doit être payé dans une monnaie

Supplément d'informations à l'intention des investisseurs de certains pays: Suisse: Seuls les institutions de prévoyance professionnelle domiciliées en Suisse, leurs gérants d'actifs (pour les actifs de ces institutions) et les autres fondations de placement sont des investisseurs admissibles dans des fondations de placement, conformément à l'ordonnance sur les fondations de placement (OFP). Les prospectus, les documents d'informations clés, les statuts de la société ou le règlement de gestion ainsi que les rapports annuels et semestriels des fonds UBS peuvent être obtenus dans une langue requise par le droit local applicable et gratuitement auprès d'UBS Asset Management Switzerland AG, c/o UBS AG, Bahnhofstrasse 45, 8001 Zurich ou d'UBS Fund Management (Switzerland) AG, case postale, CH-4002 Bâle. © UBS 2025. Le symbole des clés et UBS font partie des marques protégées d'UBS. Tous droits réservés.

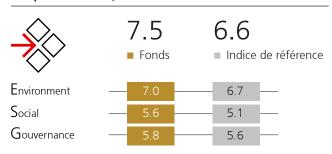
# UBS AST 2 Global Equities (ex CH) Selection Passive (hedged in CHF) II

### **ESG Report**

**ESG** est une abréviation de Environnement, Social et Gouvernance. Ces facteurs sont utilisés pour évaluer notamment les entreprises et les pays sur leur degré d'avancement en matière de durabilité. Une fois que suffisamment de données sont disponibles sur ces facteurs, elles peuvent être utilisées pour évaluer et comparer les actifs et également pour infor-mer le processus d'investissement lors de la prise de décision sur les actifs à acheter, à conserver ou à vendre.

Cette page fournit de la transparence sur les principaux indicateurs de durabilité susceptibles d'intéresser les investisseurs, mais qui peuvent ne pas faire partie du processus d'investissement du fonds. Ces informations sont fournies pour permettre une comparaison avec d'autres produits financiers et pour aider les investisseurs à évaluer leur exposition aux thèmes ESG.

### Scores ESG MSCI, dimensionnée (moyenne pondérée des positions 0-10)



Couverture réelle des données du fonds: 101% Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100%

Source: MSCI ESG Research

Reference Index: MSCI World ex Switzerland (div. reinv.: US gross, others net) (CHF hedged). L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de Référence Désigné.

### Notations externes du fonds



au 30.06.2025

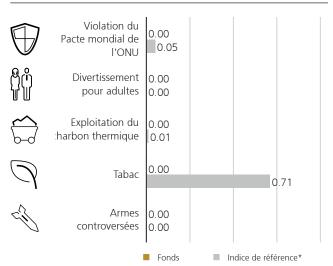
### Application des approches de durabilité d'UBS AM 1



1 Pour plus d'information, veuillez consulter le glossaire.

Source: UBS Asset Management

### Vérification des activités commerciales controversées (en % des actifs sous gestion du fonds)



Source: MSCI ESG Research, UBS-AM exclusion policy (ISS Ethix) Reference Index: MSCI World ex Switzerland Selection Index (div reinv. US gross, others net) (CHF hedged)

Intensité carbone moyenne pondérée, dimensionnée – Émetteurs entreprises (équivalent en tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'USD de chiffre d'affaires)



57.4

94.5

Indice de référence

Couverture réelle des données du fonds: 100% Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100%

Source: MSCI ESG Research

Reference Index: MSCI World ex Switzerland (div. reinv.: US gross, others net) (CHF hedged). L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de Référence Désigné.

## Empreinte carbone, dimensionnée – Émetteurs entreprises (équivalent en tonnes de CO<sub>2</sub> par million d'USD investi)



21.0

31.4

nds Indice de référence

Couverture réelle des données du fonds: 100% Couverture réelle des données de l'indice de référence: 100%

Source: MSCI ESG Research

Reference Index: MSCI World ex Switzerland (div. reinv.: US gross, others net) (CHF hedged). L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de Référence Désigné.

## UBS AST 2 Global Equities (ex CH) Selection Passive (hedged in CHF) II

### **ESG Report**

### Glossaire

### Application des approches de durabilité d'UBS AM

Exclusion: stratégies qui excluent les titres des portefeuilles lorsqu'ils ne sont pas alignés sur les valeurs de l'investisseur. Comprend des critères de dépistage personnalisés. Intégration ESG: stratégies qui intègrent les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'analyse financière fondamentale afin d'améliorer le profil risque/rendement

*SI Focus:* stratégies où la durabilité fait explicitement partie des directives d'investissement, de l'univers, de la sélection et/ ou du processus d'investissement

*Investissement à impact:* stratégies dont l'intention est de produire des bienfaits environnementaux et/ou sociaux mesurables («impact») en plus du rendement financier.

Votes: UBS Asset Management exercera activement son droit de vote en fonction des principes énoncés dans les directives UBS Asset Management Proxy Voting policy et notre approche de l'actionnnariat actif, avec deux objectifs fondamentaux: 1. Agir dans le meilleur intérêt financier de nos clients pour augmenter la valeur à long terme de leurs investissements.

2. Promouvoir les meilleures pratiques au sein du conseil d'administration et s'assurer du succès des entreprises dans lesquelles nous investissons. Cela ne signifie pas que le vote sur des sujets liés à la durabilité a eu lieu en ce qui concerne les entreprises de ce portefeuille à un moment donné. Pour des informations sur les activités de vote avec des entreprises spécifiques, veuillez vous référer au rapport UBS Asset Management Stewardship Annual Report. Dialogue actif (i.e. engagement): Nous considérons le dialogue actif comme un dialogue mutuellement bénéfique avec un émetteur / une entreprise, dans le but de partager des informations, d'accroître la compréhension et d'aider à améliorer les pratiques commerciales et la performance. Les émetteurs / entreprises avec lesquels nous avons un dialogue actif sont sélectionnés parmi l'univers dans lequel UBS Asset Management investit en utilisant une approche top-down conformément à nos principes, comme indiqué dans notre approche de l'actionnariat actif.

Cela ne signifie pas qu'un engagement lié à la durabilité a eu lieu en ce qui concerne les émetteurs / entreprises de ce portefeuille à un moment donné ou que les émetteurs / entreprises de ce portefeuille ont été choisis dans le but d'un engagement actif.

Plus d'informations sur la sélection des émetteurs / entreprises par UBS Asset Management, le dialogue actif, le processus de priorisation et la compréhension des préoccupations peuvent être trouvées dans le rapport UBS Asset Management Stewardship Annual Report et dans notre approche de l'actionnariat actif.

### Vérification des activités commerciales controversées:

l'exposition du fonds est l'exposition aux entreprises dont la part des revenus dépassent un certain seuil du domaine d'activités en question (production). Lien vers notre «Exclusion Policy» pour plus de détails (en anglais seulement):

-> www.ubs.com/si-exclusion-policy

Les scores ESG MSCI sont fournis par MSCI ESG Research et mesurés sur une échelle allant de 0 (plus bas/plus mauvais score) à 10 (plus haut/meilleur score). Les notes E, S et G individuelles de MSCI indiquent la résilience des émetteurs aux risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance qui sont les plus importants pour un secteur d'activité. La note ESG agrégée de MSCI est basée sur ces notes E, S et G, mais les normalise par rapport aux pairs du secteur. Il en résulte une note ESG moyenne pondérée corrigée du secteur d'activité de MSCI, qui est comparable d'un secteur à l'autre. L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50%; Actions : 67%; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -).

### Intensité carbone moyenne pondérée – Émetteurs entreprises / Intensité carbone – Émetteurs souverains:

Ces indicateurs mesurent l'exposition d'un fonds aux sociétés et gouvernements à forte intensité carbone. Ces indicateurs éclairent sur les risques potentiels liés à la transition vers une économie à plus faible intensité carbone, car les sociétés qui affichent une plus forte intensité carbone sont plus exposées aux risques liés au marché du carbone et aux risques réglementaires. Ces indicateurs peuvent être appliqués à l'ensemble des classes d'actifs.

C'est le total des pondérations du fonds et des intensités carbone individuelles (émissions de carbone de Scope 1+2 / million d'USD de CA ou de PIB).

L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe : 50%; Actions : 67%; Multi-actifs : 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas indiqué (signe -).

Système de classification pour distinguer les émetteurs entreprises et souverains : méthodologie Bloomberg Barclays. Les obligations titrisées sont exclues du calcul. « Absence d'exposition » si le fonds n'est pas investi dans les émetteurs concernés durant le mois visé.

Empreinte carbone: Exprime l'empreinte en termes de gaz à effet de serre d'un montant investi. Les émissions de carbone de Scope 1 et 2 sont allouées aux investisseurs selon une approche basée sur la participation à la valeur d'entreprise (liquidités comprises), normalisée par la valeur actuelle du fonds. L'empreinte carbone est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique. Elle permet la comparaison avec un indice de référence, entre plusieurs fonds et entre divers investissements. L'indicateur est celui des émissions totales de carbone, exprimées en fonction de l'argent investi. L'indicateur est redimensionné à 100% si la couverture réelle des données est supérieure aux seuils définis – Revenu fixe: 50%; Actions:

Système de classification pour distinguer les émetteurs entreprises et souverains : méthodologie Bloomberg Barclays. Les obligations titrisées sont exclues du calcul. « Absence d'exposition » si le fonds n'est pas investi dans les émetteurs concernés durant le mois visé.

67%; Multi-actifs: 50%. Autrement, l'indicateur n'est pas

indiqué (signe -).

## UBS AST 2 Global Equities (ex CH) Selection Passive (hedged in CHF) II

### **ESG Report**

Investissements dans des fonds de fonds, produits dérivés et liquidités L'utilisation, dans le fonds, de produits dérivés et d'investissements dans des fonds de fonds est soumise à un examen approfondi, au titre duquel l'exposition financière au panier de titres sous-jacent est traitée comme un investissement réel dans chaque titre composant ce panier. L'utilisation de dérivés et d'investissements dans des fonds de fonds du marché large peut entraîner une légère exposition aux titres exclus des investissements directs.

Les dérivés ont un impact sur le calcul de tous les indicateurs, et comme les cadres de reporting aux investisseurs ne couvrent pas toutes les subtilités des dérivés, les indicateurs sont publiés après avoir déployé tous les efforts raisonnablement nécessaires.

Les portefeuilles dont nous publions des indicateurs de durabilité peuvent détenir des liquidités. Les informations fournies dans le présent rapport, notar

Les informations fournies dans le présent rapport, notamment sur le traitement des dérivés et des liquidités, ne coïncident pas forcément avec les caractéristiques d'investissement du fonds et avec la manière dont le fonds est géré. Par conséquent, les indicateurs de durabilité figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

### Agrégation des données ESG/indicateurs carbone

Les scores ESG des positions dans le fonds et l'indice de référence sont agrégés en utilisant leurs pondérations individuelles respectives dans le fonds et les scores ESG/ indicateurs carbone (somme des produits).

La **notation de durabilité Morningstar** aide les investisseurs à comprendre comment les fonds communs et les ETF relèvent les défis environnementaux, sociaux et de la gouvernance d'entreprise (ESG). La notation attribuée prend la forme de 1 à 5 « globes », le nombre de globes étant inversement proportionnel au risque ESG. Le nombre de globes attribué à un fonds est notamment déterminé par comparaison avec d'autre fonds de la même catégorie Morningstar Global.

**ESG passive** La sélection de l'indice de référence obéit à des considérations liées à la mise en oeuvre du portefeuille, et vise en particulier à refléter fidèlement les objectifs financiers et ESG du fonds. Pour les stratégies de gestion passive, l'indice de référence sélectionné sera un indice ESG afin de trouver un équilibre entre un écart de suivi raisonnable et un niveau élevé d'alignement sur les critères ESG. Afin d'évaluer l'ampleur des améliorations ESG, la performance ESG du fonds est également présentée par rapport à un indice de marché global qui représente parfaitement l'univers d'investissement parent sur lequel se base l'indice de référence ESG.

Sources: Fund holding data: UBS Asset Management; MSCI ESG Research \* MSCI World ex Switzerland (div. reinv.: US gross, others net) (CHF hedged). L'indice de référence utilisé sur cette page est l'indice parent qui ne cherche pas à intégrer certaines caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier dans sa construction et est différent de l'Indice de Référence Désigné.

### UBS AST 2 Global Equities (ex CH) Selection Passive (hedged in CHF) II

**ESG** Report

### Informations importantes sur les stratégies d'investissement durable

Les stratégies d'investissement durable visent à prendre en compte et à intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement et la construction de portefeuille. Les stratégies à travers les zones géographiques et les styles abordent l'analyse ESG et intègrent les résultats de diverses manières. L'intégration des critères ESG ou la prise en compte de l'investissement durable peut restreindre la capacité d'UBS à participer à certaines opportunités d'investissement ou a fournir des conseils sur celles-ci, alors même qu'elles seraient conformes aux objectifs d'investissement du client. Les rendements d'un portefeuille composé principalement d'investissements durables peuvent être inférieurs ou supérieurs à ceux des portefeuilles où les facteurs ESG, les exclusions ou d'autres questions de durabilité ne sont pas pris en compte par UBS, et les instruments d'investissement disponibles pour ces portefeuilles peuvent différer. Les entreprises, les émetteurs de produits et/ou les fabricants ne répondent pas nécessairement à des normes de performance élevées sur tous les aspects des questions ESG ou d'investissement durable.

Rapprochement d'actifs sous gestion Le présent rapport ne contient pas de positions d'actifs sous gestion rapprochées, il ne prend en considération que les positions avec une date de règlement à la date du rapport. Cela signifie que les positions négociées mais non réglées ne sont pas incluses. Par conséquent, les chiffres des actifs sous gestion figurant dans le présent rapport peuvent différer de ceux d'autres rapports d'UBS produits à la même date.

Bien que les fournisseurs d'informations d'UBS Asset Management, y compris, sans limitation, MSCI ESG Research LLC et ses filiales (les «parties ESG»), obtiennent des informations de sources qu'ils considèrent comme fiables, aucune des parties ESG ne garantit ou ne cautionne l'originalité, l'exactitude et/ou l'exhaustivité de toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties ESG n'offre de garantie expresse ou implicite de quelque nature que ce soit, et les parties ESG déclinent expressément par la présente toute garantie de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne toute donnée contenue dans le présent document. Aucune des parties de ESG n'est responsable des erreurs ou omissions liées aux données contenues dans le présent document. En outre, sans limiter ce qui précède, aucune des parties ESG ne peut en aucun cas être rendue responsable de tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages

Certaines informations contenues dans le présent document (les «informations») proviennent de/droits d'auteur de MSCI ESG Research LLC (un conseiller en investissement enregistré en vertu de l'Investment Advisers Act of 1940), ou de ses sociétés affiliées (y compris MSCI Inc. et ses filiales («MSCI»)), ou de fournisseurs tiers (avec MSCI & MSCI ESG, les «parties ESG») et peuvent avoir été utilisées pour calculer des scores, des notations ou d'autres indicateurs. Elles ne peuvent être reproduites ou rediffusées, en tout ou autres inflacted. Eleas y et peuvent avoir éte duinsées pour calculer des scores, des notations ou d'autres inflactaeurs. Elles ne peuvent etre reproduites ou redinaisées, en tout ou en partie, sans autorisation écrite préalable. L'information n'a pas été soumise à la SEC américaine ni à aucun autre organisme de réglementation, et n'a pas reçu leur approbation. L'information ne doit pas être utilisée pour créer des oeuvres dérivées, ou en rapport avec, ni ne constituant une offre d'achat ou de vente, ni une promotion ou une recommandation d'un titre, d'un instrument financier, d'un produit ou d'une stratégie commerciale, ou d'un indice, ni ne doit être considérée comme une indication ou une garantie de performances, d'analyses, de prévisions ou de pronostics futurs. Certains fonds peuvent être basés sur ou liés à des indices MSCI, et MSCI peut être rémunéré en fonction des actifs sous gestion du fonds ou d'autres mesures. MSCI a établi une barrière d'information entre la recherche sur les indices boursiers et certaines informations. Aucune des informations en soi ne peut être utilisée pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Les informations sont fournies «en l'état» Aductie des informations en son le peut être unisse pour determiner ques interes actietes du verifier du qu'air des actietes ou les vernière. Les informations sont fournier et l'utilisateur assume tous les risques liés à l'utilisation qu'il pourrait en faire ou permettre d'en faire. Aucune partie ESG ne garantit l'originalité, l'exactitude et voir des informations et chacune d'entre elles décline expressément toute garantie expresse ou implicite. Aucune des parties ESG ne peut être rendue responsable de toute erreur ou omission en rapport avec une information quelconque contenue dans la présente, ni quant à un dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou autre (y compris le manque à gagner), même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.